



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dossier médical personnel

Question écrite n° 93953

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le dossier médical personnalisé dont la mise en place est prévue avant juillet 2007. Il souhaiterait savoir comment les données relatives aux antécédents médicaux des patients vont être stockées, comment elles seront accessibles et par qui. Par ailleurs, il souhaiterait savoir quels types d'informations pourront être délivrés dans ce dossier médical personnalisé.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93953

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4871